

Formation 2026



 edeis Formation
Incubateur de Compétences



Edito

Edeis est un acteur majeur dans le secteur de l'ingénierie et de l'exploitation d'infrastructures et de bâtiments complexes, leader de l'exploitation d'aéroports en France.

Le groupe emploie 1000 collaborateurs répartis entre la division Ingénierie (13 agences en France et à Monaco) et la division Concessions qui assurent le déploiement de projets publics et privés, de la phase de réflexion stratégique à la mise en service, incluant l'exploitation et la maintenance.

La société accompagne ses clients dans la réalisation et l'exploitation d'aéroports et d'aérogares, de ports, tramways et train touristiques, d'usine pour agroalimentaire et la cosmétologie; d'établissement de santé, de solutions de prospections et de sûreté des villes, etc.

Présent sur 16 aéroports et 13 bureaux d'ingénierie, Edeis, fort de sa capacité à

proposer une gamme complète de solutions intégrées, conçoit, construit et exploite les infrastructures de demain. Plus innovantes, plus durables, plus connectées, nos solutions et nos réalisations s'inscrivent dans le respect des aspirations des usagers à vivre dans un environnement sain et fonctionnel.

Avec le lancement de notre filiale formation en 2019, c'est l'ensemble de nos 4 expertises métiers que nous souhaitons partager avec nos clients et partenaires :

La mobilité urbaines, Le numérique, le management de concessions, la conception de bâtiment.

Ce catalogue vous propose une offre de formation, pour répondre à vos besoins sur votre terrain.

Une offre de qualité et labellisée !



Offre de formation

LES METIERS DE L'INGENIERIE

Gestion contractuelle

Gestion de projet ICPE



LES METIERS AEROPORTUAIRES

La sûreté aéroportuaire

Assistance piste – Sol

Conduite et circulation



Offre de formation



LES METIERS DE L'INGENIERIE

Gestion Contractuelle

Gestion de projet ICPE

Gérer son contrat

L'art de la réclamation



EDEIS Formation

19 boulevard Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine
N° Siret : 849 410 857 00015 Tél : 01.73.43.57.47

Gérer son contrat de maîtrise d'œuvre

La contrat est la pièce maitresse de tous projet de construction.
Afin de garantir le triptyque cout-qualité-délai, il est essentiel maîtriser toutes les facettes du contrat.

	Nous contacter
	14 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	A définir
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Déterminer et maîtriser le rôle des acteurs de l'acte de construire Maîtriser le contenu des contrats de maîtrise d'œuvre, l'exécution du contrat et la qualité du processus de réalisation Soigner la réception
Public
Toutes personnes en charge de projet : chef de projet, Directeur de projet
Prérequis
Première expérience en gestion de projet
Evaluation
Tests de connaissance – Quiz _ Attestation de formation



Programme

Introduction

- Recueil des attentes

Le contexte réglementaire

- Champs d'application
- Définitions et obligations générales
- Prestations
- Droits et obligations

Le contrat de maîtrise d'œuvre

- Les pièces du contrat, leur rôle et l'ordre de priorité
- Les points majeurs de tout contrat de MOE
- Les différents CCAG MOE, PI et Travaux

L'exécution financière des marché de travaux

Les opérations préalables à la réception et la réception de travaux

Les obligations en cours de garantie de parfait achèvement (GPA)

Synthèse et évaluations des acquis



L'art de la réclamation

Les réclamations et litiges au cours d'un projet de construction ne cessent d'augmenter en raison du nombre d'intervenants à chaque étape d'un projet de construction, de la difficulté à déterminer les causes et à quantifier les retards et la validité ou non des réclamations pour prestations complémentaires. Il est nécessaire de s'y préparer.

	Nous contacter
	14 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	A définir
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et se prémunir des claims • Mettre en œuvre une stratégie de traitement de claims • Mobiliser les acteurs du projet pour analyser les claims • Négocier
Public
Toutes personnes en charge de projet : chef de projet, Directeur de projet
Prérequis
Base en gestion contractuelle
Evaluation
Tests de connaissance – Quiz _ Attestation de formation

Programme



Introduction

- Recueil des attentes

Enjeux et principales causes des réclamations

- Enjeux des précontentieux et analyse
- Principales sources de litiges
- Analyse de fond et collecte des informations

Préparation et évaluation de la réclamation

- Identification des objectifs cibles
- Collecte des éléments nécessaires à la rédaction de la réclamation
- Recensement des preuves
- Cartographie des acteurs impliqués et matrice de responsabilités
- Analyse et chiffrage des impacts (notamment financier)

Négocier une claim

- Les rapports de force dans la relation contractuelle
- Les stratégies de négociation

Synthèse et évaluations des acquis



Offre de formation



LES METIERS DE L'INGENIERIE

Gestion contractuelle

Gestion de projet ICPE

ICPE : Principes généraux

ICPE : Enjeux pour l'exploitation de vos sites et projets



EDEIS Formation

19 boulevard Paul Vaillant Couturier – 94200 Ivry-sur-Seine
N° Siret : 849 410 857 00015 Tél : 01.73.43.57.47

MAJ_05/02/2026



Comment mieux comprendre et mieux intégrer la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) pour sécuriser les projets

	Nous contacter
	3,5 Heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	A définir
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Exemples

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Appréhender les principes fondamentaux de la réglementation ICPE et son contexte Savoir identifier les exigences applicables et les enjeux qui en découlent pour les projets : en termes d'exigences techniques et de démarches administratives Acquérir des clés et réflexes en matière de réglementation ICPE afin de sécuriser les projets
Public
Ingénieurs, chargés ou chefs de projet, développeurs
Prérequis
Pas de prérequis
Evaluation
Attestation de formation

Programme



Introduction

- Recueil des attentes

Contexte réglementaire

- ICPE : définition
- Articulation avec la réglementation européenne

Classement ICPE et Exigences réglementaires

- Nomenclature
- Règles de classement

Classement IOTA et Evaluation environnementale

- IOTA : Nomenclature et classement
Articulation IOTA/ICPE
- Evaluation Environnementale : Principes
Examen au cas par cas

- Articulation autres réglementations :
Faune Flore – Zone humide

Démarches ICPE – Dossiers et procédures

- Principes généraux
- Déclaration
- Enregistrement
- Autorisation Environnementale

Vie du site

- Droit d'antériorité
- Changement notable
- Changement d'exploitant

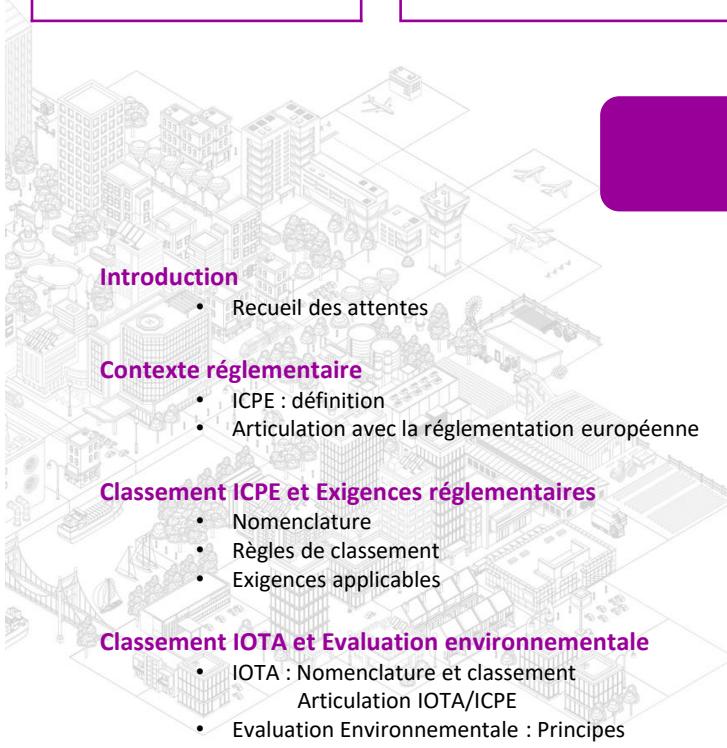
Synthèse



Comment mieux comprendre et mieux intégrer la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) dans la gestion de vos sites au quotidien comme dans la définition des projets

	Nous contacter
	7 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les principes fondateurs de la réglementation ICPE Définir les principales obligations réglementaires Evaluer les enjeux du Volet ICPE dans son projet Acquérir des clés et des reflexes en matière d'environnement afin de sécuriser les projets
Public
Equipe de direction, HSE, Responsable production/exploitation ou maintenance
Prérequis
Connaissance du fonctionnement d'un site industriel
Evaluation
Tests de connaissance – Quiz _ Attestation de formation



Programme

Introduction

- Recueil des attentes

Contexte réglementaire

- ICPE : définition
- Articulation avec la réglementation européenne

Classement ICPE et Exigences réglementaires

- Nomenclature
- Règles de classement
- Exigences applicables

Classement IOTA et Evaluation environnementale

- IOTA : Nomenclature et classement
Articulation IOTA/ICPE
- Evaluation Environnementale : Principes

Examen au cas par cas

- Articulation autres réglementations :
Faune Flore – Zone humide

Démarches ICPE – Dossiers et procédures

- Principes généraux
- Déclaration
- Enregistrement
- Autorisation Environnementale

Vie du site

- Droit d'antériorité
- Changement notable
- Changement d'exploitant

Synthèse et évaluations des acquis



Offre de formation



LES METIERS AEROPORTUAIRES

La sûreté aéroportuaire



Assistance piste – Sol



Conduite et circulation



Uniquement sur Mayotte

11.2.6.2 - Sensibilisation Badge Rouge - TCA



11.2.3.6 – Fouille de sûreté des aéronefs



11.2.3.7 – Protection des aéronefs



11.2.3.8 – Concordance passagers/bagages



11.2.3.9 – Contrôle de sûreté Fret et courrier



11.2.3.10 – Contrôle de sûreté Fournitures d'aéroport



11.2.2 – Formation de base



11.2.5 – Gestionnaire de sûreté



11.2.6.2 Sensibilisation Badge Rouge - TCA

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

Les règles de circulation en zone de sûreté en sont la base

	40 € / personne
	3 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Maitriser les règles de circulation en zone de sûreté (ZSAR) Différencier les titres de circulations Réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
Public
Tout personnel nécessitant l'accès en zone réservée d'un aéroport Personnels bénéficiant d'un accès sans escorte en ZSAR
Prérequis
Avoir 18 ans - Contrat ou promesse d'embauche avec une entreprise Enquête de moralité
Evaluation
Tests de connaissance – Quiz _ Attestation de formation

Formation délivrée par un instructeur certifié ou qualifié par la DGAC

Programme

Programme réglementaire 11.2.3.10 du Règlement UE 2015/1998

Définition et cadre réglementaire

- Définition de la sûreté et du terrorisme : Les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles;
- Les prescriptions légales applicables;
- Les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté;

Processus et procédures

- La configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'inspection/de filtrage;
- Les procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection/de filtrage correspondantes;
- Les systèmes de titres de circulation aéroportuaires : les badges obligations et sanctions
- les acteurs de la sûreté et leurs missions
- Communication verbale et non verbale

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 3 ans



11.2.3.6 Fouille de sûreté des aéronefs

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	Demander un devis via l'onglet Contact
	4 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre les mesures de sûreté applicables dans le cadre de la fouille de sûreté des aéronefs
Public
Personnels non certifiés qui effectuent des fouilles de sûreté d'aéronefs Agent de sûreté, personnel navigant
Prérequis
Avoir suivi la formation 11,1,3
Evaluation
Contrôle continue oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen

Formation délivrée par un instructeur certifié ou qualifié par la DGAC

Programme

Programme réglementaire 11.2.3.10 du Règlement UE 2015/1998

Définition et cadre réglementaire

- Dispositions légales applicables aux fouilles de sûreté d'aéronefs
- Configuration du ou des types d'aéronefs sur lesquels la personne devra effectuer des fouilles de sûreté

Process et procédures

- Réalisation de fouilles de sûreté d'aéronef selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés (2h15)
- Identification des articles prohibés (15')
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés (30')
- Moyens de dissimulation d'articles prohibés (30')

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 5 ans



11.2.3.7 Protection des aéronefs

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	Demander un devis via l'onglet Contact
	4 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les règles et procédures visant à protéger les aéronefs (procédure de sceller) Maitriser les système de titre de circulation et les procédures de contrôle des personnes Mettre en œuvre les procédures de sûreté de protection et de surveillance d'un aéronef
Public
Personnels non certifiés mettant en œuvre la protection des aéronefs
Prérequis
Avoir suivi la formation 11.1.3
Evaluation
Contrôle continue oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen

Formation délivrée par un instructeur certifié ou qualifié par la DGAC

Programme

Programme réglementaire 11.2.3.10 du Règlement UE 2015/1998

Règles et procédures

- La marche à suivre pour protéger les aéronefs et prévenir les accès non autorisés aux aéronefs;(1h15)
- Les procédures pour sceller les aéronefs, le cas échéant; (40')

- Les systèmes de titres de circulation aéroportuaires;(40')
- Les procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité;(30')
- Les procédures d'intervention d'urgence.(25')

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 5 ans



11.2.3.8 Concordance passagers/bagages

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	Demander un devis via l'onglet Contact
	4 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les menaces et les actes d'intervention illégales dans l'aviation civile Maitriser les procédures de contrôle de sûreté Agir en cas de détection d'articles prohibés Vérifier la concordance passager/bagages
Public
Personnels non certifiés mettant en œuvre la concordance entre les passagers et les bagages Agent de passage, agent de piste
Prérequis
Pas de prérequis
Evaluation
Contrôle continue oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen

Formation délivrée par un instructeur certifié ou qualifié par la DGAC

Programme

Programme réglementaire 11.2.3.10 du Règlement UE 2015/1998

Définition et cadre réglementaire

- Les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles;(30')
- Les prescriptions légales applicables;(30')
- Les systèmes de titres de circulation aéroportuaires;(40')
- Les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté;(30')

Règles et procédures

- Comment agir en cas de détection d'articles prohibés;(30')
- Les procédures d'intervention d'urgence;(30')
- Les exigences et des techniques en matière de vérification de concordance entre passagers et bagages;(30')
- Les exigences de protection pour le matériel des transporteurs aériens utilisés pour le traitement des passagers et des bagages.(30')

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 5 ans



11.2.3.9 Contrôle de sûreté Fret et courrier

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	Demander un devis via l'onglet Contact
	4 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les menaces et les actes d'intervention illégales dans l'aviation civile Maitriser les mesures de sûreté applicables dans le cadre de l'activité Fret et Courrier Repérer les articles prohibés et les moyens de dissimulation
Public
Personnels non certifiés qui effectuent sur le fret et les envois postaux des contrôles de sûreté, autres que l'inspection filtrage.
Prérequis
Pas de prérequis
Evaluation
Contrôle continu oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen

Formation délivrée par un instructeur certifié ou qualifié par la DGAC

Programme

Programme réglementaire 11.2.3.10 du Règlement UE 2015/1998

Définition et cadre réglementaire

- Les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- Les prescriptions légales applicables.
- Les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté.

Procédures

- Les procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité.
- Les procédures de notification.
- Identifier les articles prohibés.
- Les moyens de dissimulation d'articles prohibés.
- Les exigences de protection applicables pour le fret et le courrier.
- Les exigences applicables au transport, le cas échéant.

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 5 ans



11.2.3.10 Contrôle de sûreté Fourniture d'aéroport

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	100 € (Tarif INTER) Initiale ou périodique
	4 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les menaces et les actes d'intervention illégales dans l'aviation civile Maitriser les procédures de contrôle de sûreté applicables au courrier, au matériel des transporteurs aériens, aux approvisionnements de bords et aux fournitures d'aéroport Repérer les articles prohibés et les moyens de dissimulation Agir en cas de détection d'articles prohibés
Public
Personnels des services Piste, trafic, restauration et entretien, qui effectuent des contrôles de sûreté autre que l'inspection/filtrage.
Prérequis
Dispositions réglementaires nationales en vigueur
Evaluation
Contrôle continu oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen

Formation délivrée par un instructeur certifié ou qualifié par la DGAC

Programme

Programme réglementaire 11.2.3.10 du Règlement UE 2015/1998

Définition cadre réglementaire

- Les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Les prescriptions légales applicables
- les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté

Procédures et interventions

- Les procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Les procédures de notification
- Les articles prohibés
- Comment agir en cas de détection d'articles prohibés
- Les moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Les exigences de protection applicables au courrier et au matériel des transporteurs aériens, aux approvisionnements de bord et aux fournitures d'aéroport, selon le cas
- Les exigences applicables au transport, le cas échéant.

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 5 ans



11.2.3.3 Contrôle Visuel et Fouille Manuelle

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	210 € (Tarif INTER) Initiale ou périodique
	7 heures dont formation sur le tas
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les capacités et les limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/filtrage utilisés Identifier les exigences applicables au transport Repérer les articles prohibés et les moyens de dissimulation Mettre en œuvre les procédures d'intervention d'urgence Maitriser les techniques de fouille manuelle
Public
Les personnels qui effectuent sur les fournitures et les approvisionnements de bord destinés aux aéroports et/ou aux transporteurs aériens de l'inspection/filtrage et de la fouille manuelle
Prérequis
Savoir lire et écrire en français
Evaluation
Contrôle continue oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen

Formation délivrée par un instructeur certifié ou qualifié par la DGAC

Programme

Programme réglementaire 11.2.3.10 du Règlement UE 2015/1998

Définition cadre réglementaire

- Les actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles.
- Les prescriptions légales applicables.
- Les objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement

Procédures et interventions

- Les articles prohibés
- Les moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Les procédures d'intervention d'urgence
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Les techniques de fouille manuelle et capacité à effectuer des fouilles selon une norme suffisante pour raisonnablement garantir la détection des articles prohibés dissimulés.
- Les exigences applicables au transport

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 5 ans



11.2.2 Formation de base

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	Demander un devis via l'onglet Contact
	10 à 14 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de mayotte
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier le cadre réglementaire relatif à la sûreté Définir les processus et procédures sûreté
Public
Toutes personnes qui exécutent les tâches énumérées aux points 11.2.3.1, 11.2.3.4, 11.2.3.5 et aux points 11.2.4, 11.2.5, 11.5
Prérequis
Pas de prérequis
Evaluation
Contrôle continue oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen

Programme

Définition et cadre réglementaire

- Connaissances des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté

invitées à justifier de leur identité

- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance

Synthèse et évaluations des acquis

Processus et procédures

- Connaissance des procédures de contrôle d'accès, des systèmes de titres de circulation aéroportuaires, des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou

Durée de validité : pas de renouvellement périodique

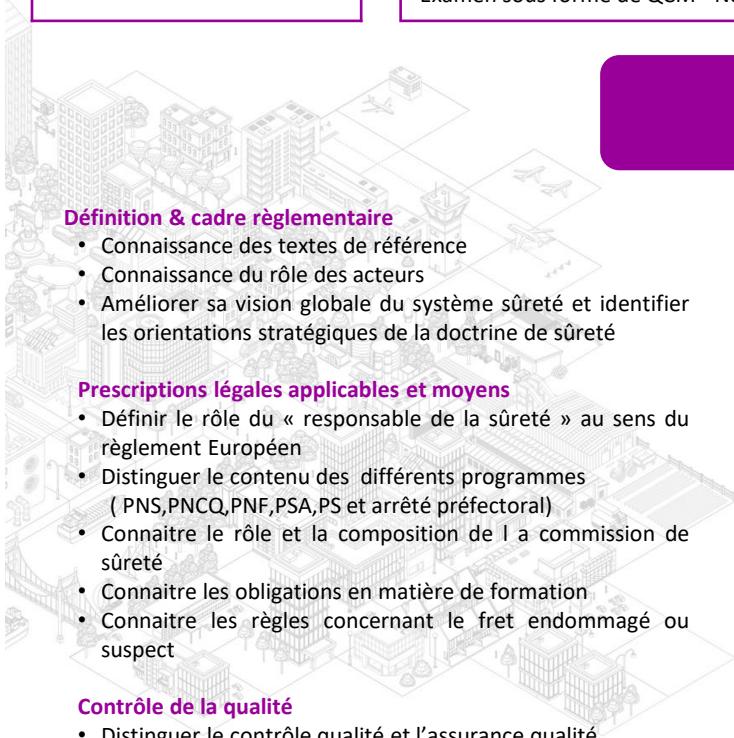


11.2.5 Gestionnaire de sûreté

Les aéroports sont par nature des lieux particulièrement exposés aux risques. Les enjeux sécuritaires exigent une protection spécifique soumise à une réglementation très stricte.

	Demander un devis via l'onglet Contact
	10 à 14 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Aéroport de Mayotte
	Modalités pédagogiques
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les prescriptions légales applicables et les moyens de s'y conformer Contrôler la qualité aux niveaux interne, national, communautaire et international Maitriser les capacités et les limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/filtrage utilisées Motiver les équipes
Public
Personne assumant une responsabilité générale au niveau national ou local en relation avec le respect de toutes les dispositions légales applicables dans le cas d'un programme de sûreté et de sa mise en œuvre
Prérequis
Formation 11.2.2 de base sûreté
Evaluation
Contrôle continue oral Examen sous forme de QCM - Note minimale de 12/20 pour valider l'examen



Définition & cadre réglementaire

- Connaissance des textes de référence
- Connaissance du rôle des acteurs
- Améliorer sa vision globale du système sûreté et identifier les orientations stratégiques de la doctrine de sûreté

Prescriptions légales applicables et moyens

- Définir le rôle du « responsable de la sûreté » au sens du règlement Européen
- Distinguer le contenu des différents programmes (PNS,PNCQ,PNF,PSA,PS et arrêté préfectoral)
- Connaitre le rôle et la composition de la commission de sûreté
- Connaitre les obligations en matière de formation
- Connaitre les règles concernant le fret endommagé ou suspect

Contrôle de la qualité

- Distinguer le contrôle qualité et l'assurance qualité
- Distinguer les caractéristiques des contrôles qualité aux niveaux Interne, National, de l'Union et International
- Connaitre les niveaux du dispositif de surveillance de la DSAC et identifier les actions suite à une non conformité

Programme

- Décrire les processus à développer dans un programme qualité pour assurer le contrôle qualité interne

Capacités et limités des équipements de sûreté ou méthodes d'inspection/filtrage

- Lister les différents types de moyens humains et matériels en fonction du domaine d'emploi
- Décrire les capacités de détection pour chaque moyen d'inspection filtrage
- Citer les limites d'emploi de ces équipements de sûreté
- Comparer les différentes méthodes d'inspection filtrage
- Connaitre les équipements ou méthodes d'inspection filtrage
- Connaitre les équipements ou méthodes d'inspection filtrage testées dans le cadre du programme Vision Sûreté

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité : 5 ans



Offre de formation



LES METIERS AEROPORTUAIRES

La sûreté aéroportuaire



Assistance au sol - Piste



Conduite et circulation



Repoussage avion et tractage



Sécurité piste et guidage avion



Avitaillement



Repoussage avion

En principe, un avion peut reculer grâce à son propre système de propulsion, mais il consomme alors une quantité importante d'énergie. C'est pourquoi, il a besoin de ce que l'on appelle un « repoussage ».

	Tarif Intra (Groupe) 1200€/jour HT
	21 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Votre site
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Savoir utiliser le matériel et les équipements nécessaires Appliquer les procédures de démarrage moteur pendant les phases de repoussage Identifier les principaux risques et les pannes
Public
Agent de piste amené à repousser des avions
Prérequis
Disposer d'une autorisation de conduite aire de manœuvre / aire de trafic
Evaluation
Tests de connaissance – Quiz _ Attestation de formation



Programme

Généralités et rappels

- Les responsabilités
- Les consignes et règles de sécurité
- Règles de circulation sur l'aire de manœuvre

Préparation des engins et matériels nécessaires

- Les équipements et les connexions
- Configurations du poste

Le repoussage

- Procédures de repoussage de l'avion
- Procédure de l'accrochage de l'avion
- Les procédures avant, pendant et après le repoussage de l'aéronef
- Les termes techniques liés à l'exercice de la fonction

Mise en pratique

En sous groupe de 5 participants

Synthèse et évaluations des acquis

Programme établit Selon recommandation de l'AHM 175.430.614.630 à 635.650.904

Durée de validité 2 ans



Sécurité piste et guidage avion

Malgré les innovations technologiques, le marshaler reste la norme dans la très grande majorité des aéroports. Véritable GPS humain le placeur avion a la responsabilité de diriger l'avion jusqu'à son point de stationnement.

	Initial 450€/pers Recyclage 280€/pers + frais formateur
	14 heures Initial 7 heures recyclage
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Votre site
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Garantir la sécurité autour de l'avion Identifier les principes de sécurité liés à l'avion en mouvement Définir les règles de sécurité en vigueur autour de l'avion, avant, pendant et après l'arrivée Préparer et vérifier le poste de stationnement avion : placement des engins Repérer les comportements des aéronefs lors des phases de placement Maitriser les gestes conventionnels avion
Public
Toutes personnes amenées à faire de l'assistance au sol des aéronefs et du guidage avion
Prérequis
Être titulaire du Titre de circulation aéroportuaire TCA
Evaluation
Tests de connaissance – Quiz et mise en pratique - Attestation de formation



Programme

Introduction

Le rôle et les responsabilités de l'opérateur
L'environnement aéroportuaire, les différentes zones

Garantir la sécurité autour de l'avion

Les principes de sécurité liés à l'avion en mouvement
Les périmètre de sécurité dans l'aire de trafic
Les règles de circulation
Les règles de sécurité en vigueur autour de l'avion

Les risques inhérents à l'activité

Les risques directs et indirects, leurs sources et leurs conséquences
La collision, le souffle, l'aspiration

L'arrivée de l'avion

La préparation et la vérification du poste de stationnement avion
La réalisation des opérations d'arrivée et de départ
Les principes de calage et de balisage de l'avion

Le marshaling

Les signaux conventionnels de guidages avion et hélicoptère
Le parage à plusieurs

Mise en pratique

Guidage, calage et balisage

Synthèse et évaluations des acquis

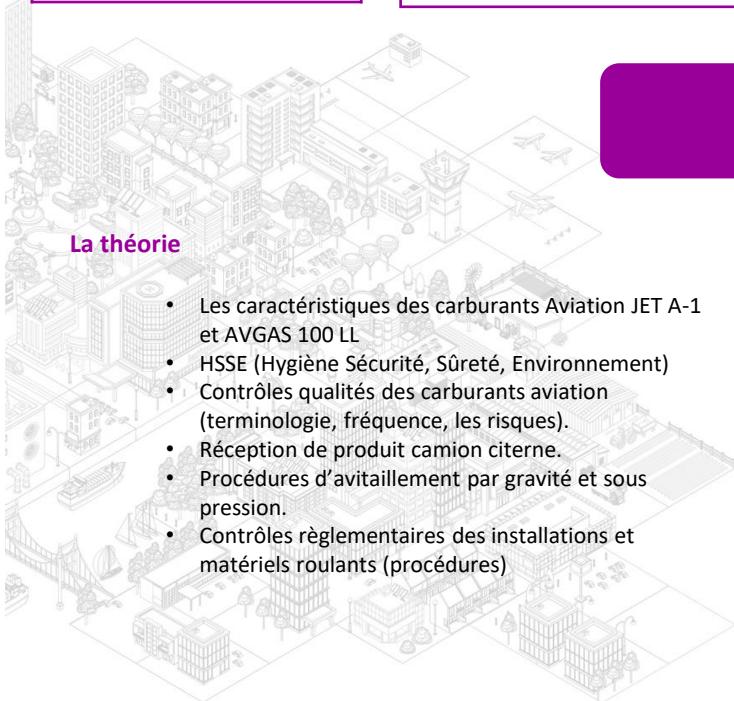
Durée de validité 2 ans



Appelé plus communément pompiste de l'air, l'avitaillleur est employé par une compagnie pétrolière et dépêché auprès d'un aéroport ou par l'Armée. Son métier consiste essentiellement à fournir les avions en carburant, mais de nombreuses autres missions lui incombent.

	À partir de 1050€/pers
	21 heures Initial 14 heures recyclage + 7 heures de REX
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Votre site
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Repérer les caractéristiques des différents carburants utilisés Identifier les risques liés à l'activité d'avitaillement Réaliser les contrôles qualité et tests exigés Charger un camion avitaillleur et réceptionner les livraisons de carburant Réaliser les procédures d'avitaillement Contrôler les installations fixes et le matériel roulant
Public
Toutes personnes amenées à effectuer des opérations d'avitaillement et/ou gérer un dépôt pétrolier aéroportuaire
Prérequis
Permis PL (pour les sites disposants d'un camion avitaillleur) et ADR base et citerne
Evaluation
Tests de connaissance – Quiz _ Attestation de compétences



Programme

La théorie

- Les caractéristiques des carburants Aviation JET A-1 et AVGAS 100 LL
- HSSE (Hygiène Sécurité, Sûreté, Environnement)
- Contrôles qualités des carburants aviation (terminologie, fréquence, les risques).
- Réception de produit camion citerne.
- Procédures d'avitaillement par gravité et sous pression.
- Contrôles réglementaires des installations et matériels roulants (procédures)

La pratique

- Les règles de circulation
- Contrôle qualité sur les installations de stockage et matériels roulants.
- Avitaillement(s) (en fonction des possibilités)
- Gestion du stockage.
- Documentations.
- Enregistrements.

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité 3 ans



Offre de formation



LES METIERS AEROPORTUAIRES

La sûreté aéroportuaire

Assistance au sol – Piste

Conduite et circulation



Permis aire de manœuvre



Permis aire de trafic



Permis Piéton



Permis aire de manœuvre/phraséologie

Conduire sur un aérodrome, coté piste, exige de connaître et maîtriser des règles de circulation, de sécurité propre à l'environnement aéroportuaire

	Mayotte 80€/pers En Métropole demander un devis
	4 heures théorie 7 heures pratiques
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Votre site
	Modalités pédagogiques
	Apports de connaissances Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Préparer l'examen pour obtenir l'autorisation de conduire en autonomie sur l'aire de manœuvre Maîtriser la structure et l'organisation de la plateforme Maîtriser les règles de circulation en zone réservée Composer une message dans les règles de la communication aérienne Utiliser l'alphabet aéronautique
Public
Toutes personnes justifiant d'une activité professionnelle sur l'aire de manœuvre et amenées à circuler de manière autonome sur une aire de manœuvre
Prérequis
Permis B et aptitude médicale – Permis T
Evaluation
Tests de connaissance et test pratique (conduite et annonce micro)

Programme



Dispositions générales de circulation

- Définitions des différentes zones : aire de Manoeuvre et de trafic
- Dispositions générales de circulation

Connaissance de la plate-forme

- Connaissance de la plate-forme - Topographie de l'aéroport (identification des pistes, des voies de roulage, zone d'attente, parage, bâtiment)
- Zone de l'aéroport
- Circulation sur l'aéroport

Dispositions particulières à l'aire de manœuvre

- Composition des zones
- Marquage au sol et signalisation lumineuse

Généralité sur la radiotéléphonie

- Notion de station(fixes et mobiles)
- Les indicatifs d'appel

Lettres et mots

- Terminologie et définition
- Radionavigation
- Sigles usuels
- Alphabet

Composition des messages

- Structure du message (ordre des informations)
- Règles de communication
- Le collationnement

Textes réglementaire de référence

- Les dernières modifications

Pratiques et bonnes pratiques

- Exemple et exercice
- Rappels des règles et consignes de sécurité

Synthèse et évaluations des acquis

Durée de validité 3 ans



Permis aire de trafic

Conduire sur un aérodrome, coté piste, exige de connaître et maîtriser des règles de circulation, de sécurité propre à l'environnement aéroportuaire

	Mayotte 55€/pers En métropole Demander un devis
	4 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Votre site
	Modalités pédagogiques
	Apports de connaissances Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes aires composant la piste Maitriser les règles de circulation en zone réservée Repérer les dangers et les risques sur l'aire de trafic Identifier les points sensibles sur l'aéronef
Public
Toutes personnes amenées à circuler sur l'aire de trafic (à pied ou en véhicule)
Prérequis
Pas de prérequis
Evaluation
QCM – taux de réussite exigé de 80% Pratiques : exercice de conduite en aire de trafic



Programme

Définition et cadre réglementaire

- Dispositions générales de circulation et de stationnement

Dispositions particulières de l'aire de trafic

- Composition des zones
- Marquage au sol et signalisation lumineuse

Les règles de conduites et de circulation

- Règles et contrôle de la circulation et du stationnement
- Définition des zones de contact
- Installation des équipements autour de l'aéronef
- Les documents

La sécurité autour de l'avion

- Les périmètres
- Les risques
- Les obligations
- Autorisation
- Habilitations

La plateforme

- Présentation des voies de circulation avion

Mise en pratique

Synthèse et évaluations des acquis



Permis Piéton

Circuler à pied, coté piste, exige de connaître et maîtriser des règles de sécurité propre à l'environnement aéroportuaire.

	Mayotte 50€/pers En métropole demander un devis
	3 heures
	A la demande délai d'accès 10 jours
	Votre site
Modalités pédagogiques	
	Apports de connaissances
	Cas pratique et mise en situation

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> Identifier les différentes aires composant la piste Maitriser les règles de déplacement sur l'aire de trafic Repérer les dangers et risques sur l'aire de trafic Identifier les points sensibles sur l'aéronef
Public
Toutes personnes amenées à circuler sur l'aire de trafic (à pied ou en véhicule)
Prérequis
Pas de prérequis
Evaluation
QCM de 20 questions – taux de réussite exigé 80% (soit une note de 16/20) Pratiques : exercice de conduite en aire de trafic



Programme

Définition et cadre réglementaire

- Dispositions générales de circulation et de stationnement

La plateforme

- Présentation des voies de circulation avion

Dispositions particulières de l'aire de trafic

- Règles d'accès, contrôle et surveillance
- Composition des zones
- Marquage au sol et signalisation lumineuse

Les règles de déplacement en aire de trafic

- Circulation piéton : règles et principes
- Les priorités de circulation
- Les véhicules et règles d'utilisation
- Les différents périmètres de sécurité

Les risques en aire de trafic

- Facteurs d'accidents
- Les risques
- La prévention des accidents

Le Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

- Exigences
- Notification et culture du juste
- Contacts
- Exercices

Synthèse et évaluations des acquis



Conditions Générales de Ventes

Désignation

EDEIS Formation désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 19 boulevard Paul Vaillant Couturier, 94200 Ivry sur Seine. EDEIS Formation met en place et dispense des formations inter-entreprises et intra-entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par EDEIS Formation pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, EDEIS Formation s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention «Bon pour accord». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés si les variations économiques le rendent nécessaire.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé(OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où EDEIS Formation ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

EDEIS Formation se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique. Dans ce cas, il en informe le client dans les plus brefs délais.

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse edeis.formation@edeis.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 30% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, 100% du coût total initial sera facturé au client. Tout stage commencé est dû en totalité à EDEIS Formation.

La demande de report de participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, EDEIS Formation ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à EDEIS Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre EDEIS Formation et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de commerce de Créteil.

